

Techniques d'intervention en criminologie (310.B1)

Programme d'études techniques

SECTEUR 20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Coordination et rédaction

[Direction générale des affaires collégiales](#)

[Direction des programmes de formation collégiale](#)

[Secteur du développement et du soutien des réseaux](#)

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1337

Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-90773-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

21-094-12-W1

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	2
Visées de la formation collégiale.....	3
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	4
Le programme d'études <i>Techniques d'intervention en criminologie (310.B1)</i>.....	5
Les buts du programme d'études.....	6
Formation spécifique.....	6
Intentions éducatives	6
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	11
La finalité du programme d'études.....	13
Les objectifs.....	14
Liste des énoncés de compétence	14
Matrice des compétences	16
Formation spécifique.....	18
Formation générale commune et propre	41
Formation générale complémentaire.....	60
Renseignements complémentaires	75
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques	75
Lexique de la composante de formation spécifique.....	77
Harmonisation.....	81
Risques en matière de santé et de sécurité du travail	82

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 89 1/3 unités

Durée totale : 2 520 heures d'enseignement

Formation générale : 660 heures d'enseignement

Formation spécifique : 1 860 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Les programmes d'études collégiales

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie* (310.B1)

Le programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Techniques d'intervention en criminologie* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre ainsi que la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 62 2/3 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 2/3 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique peuvent servir de guide et permettent de réfléchir à la mise en œuvre du programme d'études par l'établissement. Elles s'appuient sur des valeurs et des préoccupations propres à une profession et portent sur des attitudes, des habitudes de travail et des habiletés intellectuelles qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ainsi que des objectifs et standards.

Le programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie* intègre les valeurs de la profession, à savoir le respect, l'honnêteté et la responsabilité, permettant ainsi le développement et le maintien d'une éthique de travail.

Le respect implique d'abord une connaissance de soi de même que la capacité à établir et à maintenir des limites interpersonnelles dans le cadre d'une relation d'aide. Le caractère souvent non volontaire des interventions nécessite une bonne maîtrise de soi et la capacité à gérer ses émotions. Le respect implique également une reconnaissance bienveillante de l'autre et de ses différences, une condition nécessaire au développement de l'empathie et de l'ouverture d'esprit.

L'honnêteté et la responsabilité renvoient au discernement et à l'autonomie. Le discernement est étroitement lié à la notion de rigueur et permet le développement de la pensée critique. L'autonomie se développe grâce à l'acquisition d'une solide base de connaissances et d'habiletés. Elle requiert également une attitude de curiosité, indispensable pour l'acquisition et la mise à jour des connaissances sur des problématiques qui évoluent sans cesse.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,

- des idées et de leur histoire,
- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,

- des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
- des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie* vise à former des techniciennes et des techniciens en intervention en criminologie.

Ces derniers interviennent auprès de personnes ou de groupes qui nécessitent ou non un hébergement, et ce, sur une base volontaire ou non. Leur clientèle est constituée d'enfants, d'adolescents ou d'adultes manifestant des comportements délinquants, présentant des facteurs de risque liés à la délinquance ou étant victimes de négligence ou de mauvais traitements. Ils peuvent également accompagner des victimes d'actes criminels, des proches de ces victimes ou des témoins de ces actes.

En collaboration avec leurs collègues de travail, les partenaires et les proches, s'il y a lieu, les techniciennes et les techniciens en intervention en criminologie exercent principalement leur profession dans le réseau de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires, le milieu scolaire ou encore les établissements de détention ou les pénitenciers.

Ils interviennent dans le but de prévenir (par l'information et l'éducation relatives aux facteurs pouvant rendre une personne vulnérable à la délinquance), de neutraliser les comportements inadaptés (par des mesures de surveillance et de contrôle), de mettre fin à une situation de compromission ou de favoriser la réadaptation, la réparation et la réinsertion sociale.

Leurs interventions visent l'autonomisation et la responsabilisation de la clientèle. Les techniciennes et les techniciens en intervention en criminologie fournissent une relation d'aide ainsi qu'un suivi clinique tout en s'assurant que la clientèle maintient des liens avec la communauté. Ils sont appelés, selon leur milieu de travail, à dépister des problèmes, à évaluer les besoins de la clientèle, à préparer et à animer des activités, à assurer la sécurité du personnel et de la clientèle, à diriger celle-ci vers des ressources correspondant à ses besoins et à intervenir en situation de crise.

Le processus d'intervention prend notamment appui sur l'observation, l'analyse, l'évaluation, la mise en œuvre de plans d'intervention, les rencontres individuelles, l'animation ou l'orientation vers des ressources de la communauté. Ce processus s'effectue selon le cadre législatif et réglementaire en vigueur.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02ET Explorer la profession.
- 02EU Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire.
- 02EV Entrer en relation avec la clientèle.
- 02EW Situer la personne au regard de son développement.
- 02EX Situer la personne au regard de sa délinquance.
- 02EY Observer la personne et/ou le groupe.
- 02EZ Travailler en équipe.
- 02F0 Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention.
- 02F1 Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention.
- 02F2 Effectuer des interventions de proximité.
- 02F3 Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale.
- 02F4 Explorer des techniques d'intervention.
- 02F5 Concevoir un plan d'intervention.
- 02F6 Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté.
- 02F7 Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante.
- 02F8 Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime.
- 02F9 Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante.
- 02FA Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale.
- 02FB Animer une activité.
- 02FC Mettre en œuvre une stratégie d'intervention en réadaptation.
- 02FD Mettre en œuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime.
- 02FE Encadrer la personne soumise à des contraintes légales.
- 02FF Effectuer des interventions en situation de crise.

Formation générale commune et propre

16 2/3 unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES												COMPÉTENCES GÉNÉRALES												
Numéro de la compétence												Numéro de la compétence												
Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention		02FF	02FD	02FC	02FB	02F2	02F1	0	02ET	Explorer la profession														
Effectuer des interventions de proximité								0	02EU	Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire														
Animer une activité								0	02EV	Entrer en relation avec la clientèle														
Mettre en œuvre une stratégie d'intervention en réadaptation								0	02EVN	Situer la personne au regard de son développement														
Mettre en œuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime								0	02EX	Situer la personne au regard de sa délinquance														
Encadrer la personne soumise à des contraintes légales								0	02EY	Observer la personne et/ou le groupe														
Effectuer des interventions en situation de crise								0	02EZ	Travailler en équipe														
								0	02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention														
								0	02F3	Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale														
								0	02F4	Explorer des techniques d'intervention														
								0	02F5	Concevoir un plan d'intervention														
								0	02F6	Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté														
								0	02F7	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante														
								0	02F8	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime														
								0	02F9	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante														
								0	02FA	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale														

Formation spécifique

Code : 02ET

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Explorer la profession.	<ul style="list-style-type: none"> En se référant : <ul style="list-style-type: none"> à la documentation récente; aux lois, aux règlements et aux procédures; à l'éthique professionnelle.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la terminologie. Distinction claire des exigences des milieux de travail. Examen honnête de ses valeurs et de ses habiletés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Différencier les contextes de travail.	<ul style="list-style-type: none"> Distinction claire des situations professionnelles, des tâches et des rôles. Représentation réaliste des conditions de travail.
2. Examiner la structure des réseaux d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> Représentation juste du fonctionnement des réseaux communautaire et institutionnel. Représentation juste des possibilités de collaboration entre les réseaux.
3. Examiner le processus d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> Distinction claire des étapes du processus d'intervention. Reconnaissance des outils de travail relatifs aux différentes étapes du processus d'intervention.
4. Examiner les comportements professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des responsabilités et des devoirs relatifs à l'éthique professionnelle et à la déontologie. Représentation juste des habiletés requises.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour toutes les clientèles. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ à la documentation récente; ○ aux lois, aux règlements et aux procédures applicables; ○ à l'éthique professionnelle. • En contexte de diversité.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. • Regard réflexif sur ses perceptions à l'égard de la diversité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner la complexité des interactions sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Considération respectueuse de la trajectoire de vie. • Compréhension adéquate des réactions de la clientèle face aux intervenants et aux personnes en position d'autorité.
2. Examiner le phénomène des inégalités sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée de pouvoirs et de priviléges. • Reconnaissance juste de mécanismes d'exclusion sociale. • Identification juste des conséquences des inégalités sociales.
3. Examiner l'incidence de la réaction sociale sur l'intégration sociocommunautaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée de l'influence entre les construits sociaux et la réaction sociale. • Reconnaissance appropriée des impacts de la réaction sociale. • Identification juste des conditions favorables à l'intégration sociocommunautaire.

Objectif	Standard						
Énoncé de la compétence	<p>Entrer en relation avec la clientèle.</p> <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec toutes les clientèles et leurs proches. • Avec des groupes. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle. 						
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Examen honnête de ses biais personnels. • Écoute active. • Utilisation appropriée des techniques de communication. 						
Éléments de la compétence	<p>Critères de performance</p> <table> <tr> <td data-bbox="150 973 502 1157">1. Communiquer de façon professionnelle.</td><td data-bbox="502 973 1470 1157"> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du langage verbal et corporel. • Choix pertinent de moyens favorisant la confiance et la collaboration. • Adaptation appropriée de son langage verbal et corporel. </td></tr> <tr> <td data-bbox="150 1157 502 1269">2. Interagir en contexte informel.</td><td data-bbox="502 1157 1470 1269"> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation adéquate des occasions de communication informelle. • Proposition appropriée de pistes de discussion. </td></tr> <tr> <td data-bbox="150 1269 502 1351">3. Réaliser un entretien.</td><td data-bbox="502 1269 1470 1351"> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise des objectifs de l'entretien. • Recours judicieux à des techniques d'entretien. </td></tr> </table>	1. Communiquer de façon professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du langage verbal et corporel. • Choix pertinent de moyens favorisant la confiance et la collaboration. • Adaptation appropriée de son langage verbal et corporel. 	2. Interagir en contexte informel.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation adéquate des occasions de communication informelle. • Proposition appropriée de pistes de discussion. 	3. Réaliser un entretien.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise des objectifs de l'entretien. • Recours judicieux à des techniques d'entretien.
1. Communiquer de façon professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du langage verbal et corporel. • Choix pertinent de moyens favorisant la confiance et la collaboration. • Adaptation appropriée de son langage verbal et corporel. 						
2. Interagir en contexte informel.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation adéquate des occasions de communication informelle. • Proposition appropriée de pistes de discussion. 						
3. Réaliser un entretien.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise des objectifs de l'entretien. • Recours judicieux à des techniques d'entretien. 						

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer la personne au regard de son développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour toutes les clientèles. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ à la documentation récente; ◦ à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner les stades du développement humain. 2. Examiner l'impact des transitions de vie sur la personne. 3. Expliquer le fonctionnement de la personne sur les plans individuel et social. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension juste des stades de développement. • Identification claire des besoins de la personne. • Reconnaissance des transitions de vie liées au développement physique et sexuel. • Reconnaissance des transitions de vie liées au développement cognitif, socioaffectif et moral. • Compréhension juste des facteurs relatifs au développement de la personnalité et de l'identité. • Relevé pertinent des facteurs situationnels. • Compréhension juste des stratégies d'adaptation à des situations stressantes. • Compréhension juste des interactions de la personne avec son environnement.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Situer la personne au regard de sa délinquance.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adolescente et/ou adulte. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ à la documentation récente (ex. : statistiques sur la prédélinquance et la délinquance); ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des caractéristiques des contextes social et culturel. • Utilisation appropriée de la terminologie.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner le phénomène de la désaffiliation sociale. 2. Examiner les manifestations de la prédélinquance et de la délinquance. 3. Expliquer le processus de passage à l'acte délinquant. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance adéquate des contextes de désaffiliation sociale. • Reconnaissance adéquate des conséquences de la désaffiliation sociale sur la personne. • Distinction claire des manifestations de marginalité et de déviance. • Repérage judicieux des facteurs de risque et des facteurs de protection. • Appréciation juste de l'impact des facteurs criminogènes sur la trajectoire délinquante de la personne. • Compréhension adéquate des facteurs associés au passage à l'acte délinquant. • Distinction claire des types de réaction sociale au crime. • Reconnaissance juste de l'impact de la réaction sociale sur la trajectoire délinquante de la personne.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	<p>Observer la personne et/ou le groupe.</p> <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auprès de toutes les clientèles et de leurs proches. • En collaboration avec des collègues et des partenaires. • À l'aide des outils d'observation. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle.
<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation rigoureuse des outils d'observation. • Regard objectif. • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Communication éclairée des observations. 	
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir de l'information. 2. Effectuer l'observation. 3. Analyser l'information. 4. Effectuer la synthèse de l'information. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> • Démarche rigoureuse de collecte d'information sur la personne et/ou le groupe. • Discernement des événements significatifs pour la personne et/ou le groupe. • Validation efficace de l'information. • Formulation claire des objectifs de l'observation. • Choix judicieux des modalités d'observation. • Relevé factuel des caractéristiques, des comportements et des interactions. • Interprétation juste de l'information recueillie. • Hypothèses réalistes sur la situation de la personne et/ou du groupe. • Vérification appropriée des hypothèses. • Résumé pertinent auprès de l'équipe. • Consignation des éléments essentiels.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Travailler en équipe.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec des collègues, des partenaires et des bénévoles. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des points de vue. • Formulation constructive de commentaires et de suggestions. • Respect des personnes, des rôles et des responsabilités. • Regard réflexif sur ses comportements et ses réactions.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir une collaboration avec des collègues. 2. Prévenir des conflits. 3. Établir une collaboration avec des partenaires. 4. Participer à l'encadrement de bénévoles. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Participation active à l'atteinte des objectifs. • Participation active aux réunions. • Identification juste des sources potentielles de conflit. • Clarification appropriée du fonctionnement de l'équipe. • Recours judicieux aux ressources de l'équipe. • Recours judicieux aux ressources des partenaires. • Participation active aux activités d'échange et de concertation. • Détermination précise des besoins en matière de bénévolat. • Suivi approprié du travail des bénévoles.

Objectif	Standard								
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation								
Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de la clientèle et des collègues. • En collaboration avec des collègues et des partenaires. • À l'aide des outils de travail. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle. 								
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence									
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des protocoles et des procédures. • Consignation méthodique de l'information. • Regard réflexif sur l'efficacité de ses actions. 								
<table border="1" data-bbox="151 960 502 1442"> <thead> <tr> <th data-bbox="151 960 502 996">Éléments de la compétence</th><th data-bbox="502 960 1475 996">Critères de performance</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="151 996 502 1142">1. Effectuer des interventions relatives à la sécurité des personnes.</td><td data-bbox="502 996 1475 1142"> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mesures préventives. • Mise en place de mesures correctives. • Application efficace de techniques de premiers soins. </td></tr> <tr> <td data-bbox="151 1142 502 1288">2. Préserver son intégrité physique.</td><td data-bbox="502 1142 1475 1288"> <ul style="list-style-type: none"> • Anticipation réaliste des risques inhérents aux contextes d'intervention. • Application efficace de techniques de contention et d'autodéfense. </td></tr> <tr> <td data-bbox="151 1288 502 1442">3. Préserver son intégrité psychologique.</td><td data-bbox="502 1288 1475 1442"> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des risques psychologiques. • Identification judicieuse de ressources. • Application préventive d'une stratégie de gestion du stress. </td></tr> </tbody> </table>		Éléments de la compétence	Critères de performance	1. Effectuer des interventions relatives à la sécurité des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mesures préventives. • Mise en place de mesures correctives. • Application efficace de techniques de premiers soins. 	2. Préserver son intégrité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation réaliste des risques inhérents aux contextes d'intervention. • Application efficace de techniques de contention et d'autodéfense. 	3. Préserver son intégrité psychologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des risques psychologiques. • Identification judicieuse de ressources. • Application préventive d'une stratégie de gestion du stress.
Éléments de la compétence	Critères de performance								
1. Effectuer des interventions relatives à la sécurité des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mesures préventives. • Mise en place de mesures correctives. • Application efficace de techniques de premiers soins. 								
2. Préserver son intégrité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation réaliste des risques inhérents aux contextes d'intervention. • Application efficace de techniques de contention et d'autodéfense. 								
3. Préserver son intégrité psychologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des risques psychologiques. • Identification judicieuse de ressources. • Application préventive d'une stratégie de gestion du stress. 								

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile et/ou adulte. • Pour la personne et/ou le groupe. • Avec des collègues et des partenaires. • En prévention primaire et secondaire. • Dans un contexte de réduction des risques et des méfaits. • À l'aide des outils de travail. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au mandat; ○ à la documentation récente; ○ aux lois, aux règlements et aux procédures; ○ à l'éthique professionnelle; ○ aux approches probantes.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Conduite professionnelle appropriée. • Consignation soignée de l'information. • Regard réflexif sur ses habiletés de collaboration. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier le problème.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse rigoureuse de la nature, de la gravité et des sources du problème. • Détermination réaliste des besoins et des objectifs.
2. Participer à l'organisation des interventions de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix stratégique de moyens de communication et d'intervention. • Planification concertée des actions. • Partage des responsabilités et des rôles relatifs au mandat.
3. Effectuer des interventions de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution appropriée à la stratégie de prévention situationnelle. • Pertinence des interventions éducatives.
4. Évaluer les retombées de la stratégie de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des indicateurs de réussite des interventions. • Proposition pertinente d'actions complémentaires. • Contribution appropriée au bilan de l'équipe.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Effectuer des interventions de proximité.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Avec une clientèle juvénile et/ou adulte. • Avec la personne et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et des partenaires. • À l'aide des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion éclairée des priorités. • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Conduite professionnelle appropriée. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir le contact.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé exhaustif de l'information relative à la clientèle. • Compréhension appropriée de la dynamique du groupe. • Détermination des besoins ponctuels.
2. Encadrer le déroulement des activités et des routines.	<ul style="list-style-type: none"> • Observation soutenue des personnes et de leurs interactions. • Réponse appropriée aux besoins de la personne et/ou du groupe. • Supervision efficace des tâches et des activités. • Gestion efficace des conflits interpersonnels.
3. Transmettre de l'information à des collègues.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination adéquate des suivis. • Utilisation méthodique des outils de suivi et d'accompagnement.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile et/ou adulte. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ aux lois, aux codes, aux règlements et aux procédures; ◦ à la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>; ◦ à l'éthique professionnelle.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation méthodique des lois et des codes. • Respect des limites de son champ d'intervention. • Reconnaissance juste des droits fondamentaux de la personne.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Distinguer les lois. 2. Distinguer les responsabilités légales et civiles de la technicienne ou du technicien en intervention en criminologie. 3. Comprendre les répercussions des interventions policières. 4. Comprendre les répercussions des décisions judiciaires. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des types d'infractions. • Identification des peines relatives aux infractions. • Reconnaissance des exigences relatives à la production d'un témoignage. • Reconnaissance des exigences relatives à la consignation de l'information. • Reconnaissance juste des types d'interventions policières. • Reconnaissance juste des impacts d'une intervention policière. • Distinction des conditions relatives aux décisions judiciaires. • Reconnaissance juste des conséquences des décisions judiciaires. • Reconnaissance juste de la portée des jugements administratifs.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Explorer des techniques d'intervention.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile et/ou adulte. • En collaboration avec des collègues et des partenaires. • À l'aide des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes. • En contexte : <ul style="list-style-type: none"> ◦ de prévention; ◦ de réadaptation; ◦ de réinsertion sociale; ◦ de neutralisation;
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. • Reconnaissance juste des modèles d'intervention. 	
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner des approches cliniques. 2. Examiner des techniques d'intervention. 3. Situer les techniques d'intervention au regard de l'éthique professionnelle. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de la complémentarité des approches cliniques. • Identification des outils d'évaluation et/ou d'intervention relatifs aux différentes approches. • Distinction claire des techniques utilisées dans les milieux de travail. • Relevé pertinent des enjeux et des défis liés aux interventions selon le contexte. • Identification appropriée d'enjeux éthiques. • Compréhension juste des responsabilités et du rôle de la technicienne ou du technicien en intervention en criminologie. • Respect des champs d'intervention.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence Concevoir un plan d'intervention.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Avec une clientèle juvénile et/ou adulte. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide du dossier de la personne et des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Respect des personnes, des responsabilités et des rôles (ex. : champ d'intervention).
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer les besoins de la personne. 2. Choisir les modalités d'intervention. 3. Rédiger le plan d'intervention. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Examen rigoureux de l'information sur la personne. • Utilisation efficace des outils d'évaluation. • Priorisation adéquate des besoins. • Alignement approprié des objectifs sur les besoins. • Examen rigoureux des ressources internes et externes. • Sélection de moyens pertinents. • Identification précise d'indicateurs de réussite. • Précisions relatives aux modalités de révision. • Respect des normes de rédaction professionnelle. • Consignation claire des ententes de collaboration.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ au dossier du jeune; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Repérage efficace des facteurs de risque et des facteurs de protection.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner le contexte de vie du jeune. 2. Examiner les caractéristiques du jeune. 3. Examiner les réactions du jeune. 4. Déterminer les interventions. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des ressources de la famille. • Relevé pertinent des indices de maltraitance et de négligence. • Compréhension juste des indices de stress et de traumatismes complexes. <ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des forces, des intérêts et des aptitudes. • Relevé pertinent des indices de problèmes neurodéveloppementaux. <ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des indices de problématiques comportementales. • Relevé pertinent des stratégies d'adaptation. • Établissement de liens pertinents entre le fonctionnement du jeune et sa trajectoire de vie. <ul style="list-style-type: none"> • Priorisation judicieuse des besoins. • Examen rigoureux des meilleures pratiques. • Agencement approprié de techniques d'intervention. • Arrimage approprié aux services des partenaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle adolescente et/ou adulte. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques et des outils de gestion du risque. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ au dossier de la personne; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Repérage efficace des facteurs criminogènes. • Distinction claire des types de crimes. • Analyse juste des contextes de commission des délits. 	
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la situation de la personne délinquante. 2. Examiner les répercussions de la délinquance. 3. Déterminer les interventions. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des valeurs et des motifs sous-jacents. • Relevé pertinent des forces, des intérêts et des aptitudes. • Compréhension juste du fonctionnement de la personne sur les plans individuel et social. • Identification adéquate des prédicteurs de la dangerosité et de la récidive. • Compréhension juste de l'impact de la réaction sociale au crime. • Compréhension juste des conséquences individuelles, sociales et judiciaires. • Identification précise des besoins criminogènes. • Examen rigoureux des meilleures pratiques. • Agencement approprié de techniques d'intervention. • Arrimage approprié aux services des partenaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile et/ou adulte. • Pour les proches d'une personne victime. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au mandat; ○ au dossier de la personne; ○ à la documentation récente; ○ aux lois, aux règlements et aux procédures; ○ à l'éthique professionnelle; ○ aux approches probantes.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la situation de la personne victime. 2. Examiner les répercussions dans la vie de la personne victime. 3. Déterminer les interventions. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Considération respectueuse des droits des personnes victimes. • Reconnaissance adéquate des formes de victimisation. <ul style="list-style-type: none"> • Repérage efficace des facteurs de vulnérabilité et des facteurs de protection. • Relevé pertinent des forces, des intérêts et des aptitudes. • Compréhension juste des valeurs et des croyances. <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance adéquate du processus de victimisation. • Compréhension juste du cheminement légal du dossier. • Relevé pertinent des indices de victimisation secondaire. • Compréhension juste des conséquences individuelles, sociales et judiciaires. <ul style="list-style-type: none"> • Priorisation judicieuse des besoins. • Examen rigoureux des meilleures pratiques. • Agencement approprié de techniques d'intervention. • Arrimage approprié aux services des partenaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile et/ou adulte. • Pour les proches. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques et des outils de détection. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au mandat; ○ au dossier de la personne; ○ à la documentation récente; ○ aux lois, aux règlements et aux procédures; ○ à l'éthique professionnelle; ○ aux approches probantes.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Repérage efficace des facteurs de risque et des facteurs de protection. • Appréciation juste du risque de survenue d'une comorbidité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner la situation de la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des indices de dépendance. • Relevé pertinent des forces, des intérêts et des aptitudes. • Compréhension juste des valeurs et des croyances. • Compréhension juste du fonctionnement de la personne sur les plans individuel et social.
2. Examiner les répercussions de la dépendance.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des facteurs de maintien, de progression et d'interruption. • Identification adéquate des impacts sur les proches. • Compréhension juste des conséquences individuelles, sociales et judiciaires.
3. Déterminer les interventions.	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation judicieuse des besoins. • Examen rigoureux des meilleures pratiques. • Agencement approprié de techniques d'intervention. • Arrimage approprié aux services des partenaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une clientèle juvénile et/ou adulte. • Pour les proches. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques et des outils de détection. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au mandat; ○ au dossier de la personne; ○ à la documentation récente; ○ aux lois, aux règlements et aux procédures; ○ à l'éthique professionnelle; ○ aux approches probantes.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Repérage efficace des facteurs de risque et des facteurs de protection. • Appréciation juste du risque de survenue d'une comorbidité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner la situation de la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des indices de troubles de l'humeur, de troubles anxieux et de troubles psychotiques. • Relevé pertinent des indices de troubles de la personnalité. • Relevé pertinent des forces, des intérêts et des aptitudes. • Compréhension juste du fonctionnement de la personne sur les plans individuel et social.
2. Examiner les répercussions des troubles de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des impacts sur l'entourage et la famille. • Compréhension juste des conséquences individuelles, sociales et judiciaires.
3. Déterminer les interventions.	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation judicieuse des besoins. • Examen rigoureux des meilleures pratiques. • Agencement approprié de techniques d'intervention. • Arrimage approprié aux services des partenaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Animer une activité.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Auprès d'une clientèle juvénile et/ou adulte. • Auprès des proches. • En collaboration avec des collègues et des partenaires. • À l'aide des outils d'animation. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes; ◦ à l'information sur le groupe.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	<ul style="list-style-type: none"> • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Conduite professionnelle appropriée. • Examen honnête de ses biais personnels. • Regard réflexif sur ses habiletés d'animation.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Valider les besoins. 2. Préparer l'animation. 3. Effectuer l'animation. 4. Évaluer les retombées de l'animation. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Collecte pertinente d'information. • Priorisation adéquate des besoins. • Alignement approprié des objectifs sur les besoins et les caractéristiques du groupe. • Choix pertinent de l'activité. • Organisation efficace des ressources. • Utilisation judicieuse des outils d'animation. • Encadrement approprié du groupe. • Ajustements appropriés en cours d'animation. • Utilisation appropriée d'outils de suivi. • Interprétation juste des indicateurs de réussite de l'activité.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Mettre en œuvre une stratégie d'intervention en réadaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Avec une clientèle juvénile et/ou adulte. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ au dossier de la personne (y compris le plan d'intervention); ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Conduite professionnelle appropriée. • Respect des modalités du plan d'intervention. • Consignation appropriée de l'information. • Examen honnête de ses biais personnels. • Regard réflexif sur ses habiletés d'intervention. 	
Éléments de la compétence	
1. Tenir des rencontres de suivi.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Entente claire sur les objectifs, les moyens et les modalités d'intervention. • Détermination adéquate des suivis.
2. Assister la personne dans ses démarches.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination adéquate de la demande d'assistance. • Collaboration efficace avec des partenaires. • Choix pertinent de mesures d'accompagnement.
3. Orienter la personne vers des services et des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition appropriée de services et de ressources. • Soutien transitoire approprié.
4. Évaluer les retombées de la stratégie.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des indicateurs de réussite des interventions. • Proposition pertinente d'actions complémentaires.

Objectif	Standard								
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Mettre en œuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec une clientèle juvénile et/ou adulte. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ au dossier de la personne; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes. 								
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Conduite professionnelle appropriée. • Identification pertinente des mesures de sécurité à mettre en place. • Consignation appropriée de l'information. • Examen honnête de ses biais personnels. • Regard réflexif sur ses habiletés d'intervention. 								
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenir des rencontres. 2. Assister la personne victime dans ses démarches. 3. Orienter la personne victime vers des services et des ressources. 4. Évaluer les retombées de la stratégie. 	<p>Critères de performance</p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="150 1163 796 1374">1. Tenir des rencontres.</td> <td data-bbox="796 1163 1468 1374"> <ul style="list-style-type: none"> • Examen rigoureux des besoins de la personne. • Entente claire sur les objectifs, les moyens et les modalités d'intervention. • Détermination adéquate des suivis. </td></tr> <tr> <td data-bbox="150 1374 796 1501">2. Assister la personne victime dans ses démarches.</td><td data-bbox="796 1374 1468 1501"> <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent de mesures d'accompagnement. • Collaboration efficace avec des partenaires et les proches. </td></tr> <tr> <td data-bbox="150 1501 796 1628">3. Orienter la personne victime vers des services et des ressources.</td><td data-bbox="796 1501 1468 1628"> <ul style="list-style-type: none"> • Considération appropriée des mesures de médiation ou de réparation. • Proposition appropriée de services et de ressources. • Soutien transitoire approprié. </td></tr> <tr> <td data-bbox="150 1628 796 1750">4. Évaluer les retombées de la stratégie.</td><td data-bbox="796 1628 1468 1750"> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des indicateurs de réussite des interventions. • Proposition pertinente d'actions complémentaires. </td></tr> </table>	1. Tenir des rencontres.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen rigoureux des besoins de la personne. • Entente claire sur les objectifs, les moyens et les modalités d'intervention. • Détermination adéquate des suivis. 	2. Assister la personne victime dans ses démarches.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent de mesures d'accompagnement. • Collaboration efficace avec des partenaires et les proches. 	3. Orienter la personne victime vers des services et des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> • Considération appropriée des mesures de médiation ou de réparation. • Proposition appropriée de services et de ressources. • Soutien transitoire approprié. 	4. Évaluer les retombées de la stratégie.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des indicateurs de réussite des interventions. • Proposition pertinente d'actions complémentaires.
1. Tenir des rencontres.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen rigoureux des besoins de la personne. • Entente claire sur les objectifs, les moyens et les modalités d'intervention. • Détermination adéquate des suivis. 								
2. Assister la personne victime dans ses démarches.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent de mesures d'accompagnement. • Collaboration efficace avec des partenaires et les proches. 								
3. Orienter la personne victime vers des services et des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> • Considération appropriée des mesures de médiation ou de réparation. • Proposition appropriée de services et de ressources. • Soutien transitoire approprié. 								
4. Évaluer les retombées de la stratégie.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des indicateurs de réussite des interventions. • Proposition pertinente d'actions complémentaires. 								

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Encadrer la personne soumise à des contraintes légales.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Avec une clientèle juvénile et/ou adulte. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils cliniques et de la stratégie d'intervention. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ au dossier légal de la personne; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Adoption d'une position et d'une distance sécuritaires. • Consignation appropriée de l'information. • Regard réflexif sur ses habiletés de communication. 	
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer une procédure d'admission. 2. Surveiller les comportements de la personne. 3. Orienter la personne vers des programmes et des services de réinsertion sociale. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Relevé exhaustif des conditions légales. • Communication claire des règlements et des modalités de fonctionnement du milieu. • Inventaire complet des effets personnels. <ul style="list-style-type: none"> • Attention soutenue. • Utilisation rigoureuse des outils de surveillance. • Signalement approprié des manquements. <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire pertinent des programmes de réinsertion sociale. • Proposition appropriée de services et de ressources. • Soutien transitoire approprié.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Effectuer des interventions en situation de crise.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Avec une clientèle juvénile et/ou adulte. • Pour la personne et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues, des partenaires et les proches. • À l'aide des outils de travail (ex. : protocoles d'intervention en situation de crise, stratégie d'intervention personnalisée). • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ au mandat; ◦ au dossier de la personne; ◦ à la documentation récente; ◦ aux lois, aux règlements et aux procédures; ◦ à l'éthique professionnelle; ◦ aux approches probantes.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. • Conduite professionnelle appropriée. • Adoption d'une position et d'une distance sécuritaires.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer la situation. 2. Prioriser les interventions. 3. Assurer le suivi après la crise. 4. Évaluer les interventions. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste du type de crise. • Reconnaissance adéquate de l'état de crise et des signes de désorganisation. • Anticipation réaliste des risques et/ou des conséquences. • Utilisation appropriée de moyens favorisant le retour à l'équilibre. • Respect des protocoles relatifs aux techniques de contention et/ou de neutralisation. • Recours judicieux aux services internes et externes. • Organisation cohérente des actions. • Proposition pertinente de services et de ressources. • Soutien transitoire approprié. • Consignation appropriée de l'information. • Bilan approprié des interventions. • Regard réflexif sur ses habiletés d'intervention.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.
6. Réviser et corriger le texte.

- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
- Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 1/3

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative.
6. Réviser et corriger le texte.

Critères de performance

- Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
- Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Développement approprié des idées.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 1/3

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation critique.
6. Réviser et corriger le texte.

- Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
- Choix pertinent des critères de comparaison.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
- Pertinence du point de vue critique.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification du point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ½

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Exploration de sujets variés. Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> Choix approprié des sources d'information. Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. Respect des règles définissant les différents types de textes. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement : 60	
Unités : 2	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.

2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.

3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

Critères de performance

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.

- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.

- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Réécriture d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

Critères de performance

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

Critères de performance

- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
- Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral simple.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.

2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.

- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.

3. S'exprimer oralement.

- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.
- Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
- Échanges d'idées pertinentes.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.
- Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous*, *simple past* et *past continuous*, *future*.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes.
- Reconnaissance des liens entre les éléments du message.

2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.

- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites.
- Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.

3. S'exprimer oralement.

- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.
- Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement.
- Emploi généralement correct de verbes au passé.
- Prononciation, intonation et débit convenables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : simple *present* et *present continuous*, *simple past* et *past continuous*, *present perfect*, *future*.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Reconnaissance du sens général.
 - Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte.
 - Identification précise de la structure du texte.
 - Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire.
 - Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
 - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
 - Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
 - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.
 - Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
 - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
 - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
 - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
 - Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.
 - Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.

Critères de performance

- Communication claire, cohérente et structurée.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.

- Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

3. Réviser et corriger le texte.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
- Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Propos pertinents.
- Application satisfaisante du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
- Reconnaissance des liens entre les éléments du message.

2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
- Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.
- Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.

3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.

- Communication claire et cohérente accessible à un non-expert.
- Communication appropriée à la situation.
- Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
- Application convenable du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.

- Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.
- Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
 - Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général.
 - Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
 - Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
 - Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
 - Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
 - Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
 - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.
 - Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.
 - Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
 - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
 - Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
 - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.

Critères de performance

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.

3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
- Emploi d'une terminologie équivalente.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.
 - Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias.
 - Reconnaissance de l'influence des facteurs sociaux et culturels sur la pratique de l'activité physique.
 - Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
 - Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
 - Respect des règles de sécurité et d'éthique.
 - Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
 - Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
 - Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.
 - Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
 - Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Critères de performance

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

Critères de performance

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Critères de performance

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3. Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence

1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.

Critères de performance

- Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.
- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.

2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.

- Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.

3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.

- Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
- Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.

4. Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.

- Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
- Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X.

Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y.

Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales.• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. Utilisation appropriée du vocabulaire courant. Prononciation et intonation justes. Débit moyen dans un dialogue en langage courant. Cohérence du message exprimé. Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. Justesse du vocabulaire. Cohérence de l'ensemble du texte. Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaitre le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> Distinction de notions et de concepts de base. Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> Identification de quelques grandes influences. Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. À partir des besoins de la vie courante. À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> Brève définition des notions. Exécution correcte des opérations de base. Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> Démarche planifiée et méthodique. Utilisation correcte des outils et des procédés. Résultats satisfaisants par rapport au contexte. Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste en tenant compte du contexte. Formulation claire et précise de l'interprétation.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. Application adéquate des techniques artistiques. Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entièvre responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Lexique de la composante de formation spécifique

Le programme *Techniques d'intervention en criminologie* est assorti d'un lexique qui vise à faciliter la compréhension de certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards de la composante de formation spécifique.

Approche (d'intervention)

Perspective particulière à l'intérieur d'un modèle. L'approche s'opérationnalise par une méthode. Alors qu'une méthode est un ensemble de procédés techniques permettant d'arriver à un but, une approche, par exemple comportementale, peut contenir plusieurs méthodes suivant les procédés ou les activités d'apprentissage retenus par le programme d'intervention (techniques).

Criminologie

Science qui consiste à étudier le phénomène criminel, les causes de l'accomplissement du crime ainsi que les moyens d'en réduire l'ampleur, de réagir à l'égard des contrevenants et de comprendre la victimisation et ses conséquences. Science de la criminalité; étude des causes naturelles, individuelles et sociales, des manifestations et de la prévention du phénomène criminel.

Dangerosité

Probabilité qu'un individu donné commette, à court terme, un acte délictuel pouvant causer un dommage physique, moral ou psychologique à autrui.

Délinquance

Conduite caractérisée par des actes qui contreviennent à une loi.

Déviance

Comportement qui s'écarte des normes qu'adopte une collectivité ou une société donnée.

État de crise

Phase de déséquilibre composée de différentes étapes où certaines interventions sont souhaitables, voire essentielles, car elles ont fait leurs preuves dans la pratique. Elles permettent d'abaisser le niveau de tension et aident à désamorcer la crise.

Facteur de maintien, de progression ou d'interruption

En matière de toxicomanie, facteur qui influence le passage d'un stade à un autre ou l'abandon d'un style de vie en cours de trajectoire. Par exemple, un séjour en prison ou le vieillissement d'un individu sont des facteurs qui favorisent ou réduisent l'adhésion à un style de vie déviant.

Facteur de protection

Élément de la vie d'une personne qui est lié à sa situation familiale, à son milieu de vie ou à sa culture, et qui peut contribuer à réduire le risque qu'elle développe des troubles physiques, affectifs ou comportementaux.

Facteur de risque

Élément de la vie d'une personne qui est lié à sa situation familiale, à son milieu de vie ou à sa culture, et qui peut contribuer à augmenter le risque qu'elle développe des troubles physiques, affectifs ou comportementaux.

Facteur de vulnérabilité

Facteur qui s'explique par des fragilités personnelles, familiales ou sociales.

Intervention de proximité

Intervention qui vise le maintien d'une relation significative avec des personnes en rupture avec les institutions, et ce, de façon non directive. Elle fait référence à la proximité physique (dans le milieu de vie) et implique une relation volontaire. Elle comporte également une certaine proximité relationnelle ou proximité communautaire (relation volontaire et égalitaire). Comme l'établissement d'une relation volontaire et égalitaire demande du temps, le travail de proximité implique aussi une récurrence et une constance dans la présence sur le terrain.

Mandat

Charge ou fonction pouvant être dévolue à plus d'un intervenant dans un même organisme. Il est donc important que chacun soit conscient du rôle spécifique qu'il exerce dans son champ de pratique et respecte ainsi les limites de même que les pouvoirs inscrits dans les lois qui encadrent ses actes professionnels.

Manifestation

Action ou manière de manifester ou de se manifester. Une manifestation clinique d'une maladie peut être un phénomène, un symptôme ou un trouble. Ce terme est souvent accompagné d'un complément : comportementale, émotive, cognitive.

Marginalité

Fait de vivre de façon habituellement délibérée et régulièrement en dehors des normes sociales.

Modèle (d'intervention)

Construction théorique qui peut prendre différentes formes. Par exemple, le modèle psychanalytique donne lieu à plusieurs approches de la thérapie individuelle. Le modèle de l'internat se manifeste par diverses approches. La psychoéducation est également un exemple de modèle d'intervention.

Neutralisation

Ensemble d'interventions ayant pour objectif d'empêcher l'agir par un contrôle exercé sur la personne. La neutralisation vise à protéger la société et à diminuer les risques de récidive.

Personne victime

Personne qui subit, à la suite d'un crime, une atteinte à ses droits ou à son bien-être. Cette atteinte entraîne des conséquences psychologiques, physiques, sociales, émotionnelles, financières ou existentielles.

Plan d'intervention

Démarche ayant pour objectif d'aider une personne qui éprouve des difficultés et qui a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans son développement. Le plan d'intervention consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'un organisme.

Prévention

Ensemble d'interventions consistant à aller au-devant de quelque chose. En d'autres mots, il s'agit de prévenir l'apparition et la récurrence des comportements déviants et délinquants. La prévention primaire se définit comme l'ensemble des mesures prises pour empêcher qu'un problème ne se développe. La prévention secondaire correspond à un ensemble de mesures visant à dépister un problème le plus tôt possible, idéalement avant même que les personnes vulnérables en soient affectées.

Prévention situationnelle

Mesures non pénales ayant pour objectif de faire diminuer le nombre d'occasions de passage à l'acte ou d'en réduire les bénéfices et d'accroître les risques pour les personnes contrevenantes.

Prévention sociale

Mesures sociales visant à améliorer les conditions de vie dans un milieu donné afin d'influencer directement un comportement délinquant.

Réadaptation

Ensemble d'interventions qui vise la transformation de la façon de penser et d'agir du sujet. La réadaptation implique différents procédés, thérapies, techniques et approches qui permettent d'agir sur le sujet dans le but de faire apparaître des modes de conduite adaptés.

Réinsertion sociale

Ensemble d'interventions dont l'objectif est de faire en sorte qu'une personne contrevenante vive de façon socialement acceptable et dans le respect des lois. La mise en œuvre de ces interventions se traduit par des activités et des programmes visant à soutenir le cheminement de la personne et à mieux la connaître, à consolider la relation de confiance, à mettre à contribution son réseau familial et social ainsi qu'à lui offrir des services adaptés à ses besoins.

Santé mentale

État de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté.

Stratégie d'intervention

Ensemble de moyens pour soutenir la personne dans l'atteinte d'un objectif. Une stratégie peut inclure différentes techniques, actions et activités.

Technique d'intervention

Savoir-faire basé sur une série de règles précises mises en évidence par des pratiques. Il s'agit d'éléments essentiels d'un programme d'intervention ou de manières de faire (ex. : sessions d'apprentissage d'habiletés sociales).

Transition de vie

Processus psychologique à travers lequel la personne passe pour accéder à une nouvelle situation. Le changement est externe et visible. La transition est interne, voire intime et unique. Ce processus est vivant, non mécanique et automatique.

Troubles anxieux

Troubles qui se distinguent des réactions dites normales de stress, de peur, d'anxiété et d'angoisse par son ampleur et la répétition des réactions physiques, comportementales, cognitives et affectives (ex. : le trouble panique, l'agoraphobie, l'anxiété généralisée, la phobie spécifique ou l'anxiété sociale).

Troubles de la personnalité

Ensemble de traits de personnalité rigides, inadaptés ou provoquant une souffrance psychologique chez la personne atteinte ou chez les membres de son entourage.

Trouble dépressif et trouble bipolaire

Troubles de santé mentale caractérisés par des états émotifs durables qui peuvent entraîner une souffrance parfois intolérable et handicaper gravement les personnes atteintes.

Troubles du comportement

Troubles généralement diagnostiqués pendant l'enfance ou l'adolescence et constitués d'un ensemble de réactions qui montrent une désorganisation chez le jeune. Ils se présentent le plus souvent sous la forme de manifestations d'agressivité ou de violence surtout à la maison et à l'école. Les troubles du comportement désignent donc des problèmes d'adaptation qui dépassent les simples difficultés temporaires qu'un jeune peut éprouver à un certain moment de sa vie.

Troubles du spectre de la schizophrénie ou autres troubles psychotiques

Troubles qui se manifestent par des perturbations des perceptions (ex. : entendre des voix) et la désorganisation de diverses fonctions.

Troubles liés aux traumatismes et au stress

Troubles qui incluent le trouble réactionnel de l'attachement, le trouble de l'engagement social désinhibé, l'état de stress post-traumatique, l'état de stress aigu, le trouble de l'adaptation, etc.

Troubles neurodéveloppementaux

Troubles qui se déclarent durant l'enfance, mais qui affectent la personne à des degrés divers tout au long de sa vie (ex. : le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, le trouble du spectre de l'autisme, le handicap intellectuel et les troubles spécifiques d'apprentissage).

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie*.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation¹. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives et une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
 - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).
- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
 - Risques électriques;
 - Risques thermiques;
 - Bruits;
 - Vibration;
 - Autres risques physiques.
- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
 - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).
- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
 - Postures contraignantes;
 - Efforts excessifs;
 - Mouvements répétitifs.
- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
 - Facteurs liés à la nature du travail;
 - Facteurs liés à l'organisation du travail;
 - Facteurs sociaux.
- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
 - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
 - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
 - Risques de chutes (travailleurs et objets);
 - Risques liés aux espaces clos;
 - Risques d'incendie ou d'explosion.

¹ Gouvernement du Québec, 2020, Rapport d'analyse de profession – Technicienne et technicien en intervention en délinquance.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

NUMÉRO DE LA COMPÉTENCE	ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE	Sources de risques					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
02ET	Explorer la profession						
02EU	Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire						
02EV	Entrer en relation avec la clientèle			○	○	●	
02EW	Situer la personne au regard de son développement						
02EX	Situer la personne au regard de sa délinquance						
02EY	Observer la personne et/ou le groupe			○	○	●	
02EZ	Travailler en équipe				○	○	○
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention	○	○	●	●		
02F1	Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention		○	○	○	●	
02F2	Effectuer des interventions de proximité	○	●	●	●	●	○
02F3	Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale						
02F4	Explorer des techniques d'intervention						
02F5	Concevoir un plan d'intervention			○	○	●	
02F6	Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté					●	
02F7	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante					●	
02F8	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime					●	
02F9	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante					●	
02FA	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale					●	
02FB	Animer une activité	○	○	○	○	●	
02FC	Mettre en œuvre une stratégie d'intervention en réadaptation		○	○	○	●	
02FD	Mettre en œuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime		○	○	○	●	
02FE	Encadrer la personne soumise à des contraintes légales		○	●	●		
02FF	Effectuer des interventions en situation de crise	○	●	●	●		

Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●

*Enseignement
supérieur*

Québec 